



Programme de travail 2018

Version mai 2018

Pour accompagner la montée en charge des activités de Fabrique Territoires Santé, l'association propose de structurer son action d'animation, développement et coordination en 3 axes :

- Développer un réseau autour des démarches territoriales de santé
- Valoriser les démarches territoriales de santé à partir de la capitalisation et qualifier les acteurs
- Faciliter l'accès à l'information et aux ressources nécessaires au fonctionnement des démarches territoriales de santé.

I. Développer un réseau autour des démarches territoriales de santé

1. Organiser une journée d'études nationale

Fabrique Territoires Santé organise chaque année **une rencontre nationale** qui réunit l'ensemble des acteurs engagés autour des projets territoriaux de santé. La rencontre nationale 2018 se tiendra à Paris le 6 avril 2018 et portera sur la territorialisation des politiques publiques de santé.

Des actes rendant compte de la journée seront publiés fin 2018 et diffusés à l'ensemble du réseau (plus de 2000 contacts).

Fabrique Territoires Santé initiera aussi au cours de cette année 2018 la **préparation de sa rencontre nationale 2019 sur l'alimentation et les territoires** (développement local et accessibilité d'une alimentation saine pour tous), au travers de l'organisation de comités de pilotage. Elle se tiendra à Bordeaux.

2. Développer et conforter notre réseau régional

Fabrique Territoires Santé consolidera son ancrage en région au travers notamment de ses partenaires animateurs de dynamiques territoriales de santé :

- participations aux réunions de coordonnateurs ASV/ CLS/ CLSM en région organisées par les IREPS ou CRPV ;
- interventions, notamment suite aux dossiers ressources de capitalisation d'expériences de 2017 dématérialisation et accès aux droits ; alimentation et territoires.
- implantation régionale à développer en 2018 : région Grand Est, en lien avec l'ORIV et les IREPS.

3. Coopérer avec les instances nationales

Fabrique Territoires Santé coopère depuis ses débuts avec les institutions publiques et les structures tête de réseau nationales qui interviennent autour des dynamiques territoriales de santé (Santé publique France, Cget, AMF, ESPT, Renaudot, CCOMS, EHESP, CNFPT, FNES). Ces collaborations vont se poursuivre en 2018, notamment :

- rencontres territoriales de la santé du CNFPT le 18 et 19 septembre 2018
- intervention lors du séminaire de formation santé du Cget à l'attention des délégués du préfet
- participation à des projets de recherche nationaux
- participation à l'organisation du séminaire parentalité & inégalités sociales de santé avec la SFSP
- rendez-vous de plaidoyer auprès des pouvoirs publics (DGS, politique de la ville).

II. Valoriser les démarches territoriales de santé à partir de la capitalisation et qualifier les acteurs

1. Poursuivre la capitalisation écrite et la production d'études

La capitalisation des démarches en santé est un savoir-faire que l'association a développé depuis 2014.

Les objectifs de la capitalisation sont de :

- repérer et capitaliser les démarches territoriales de santé en s'appuyant sur des critères de projet territorial de santé définis à partir de l'analyse issue de la capitalisation des démarches ASV déjà réalisée.
- identifier et valoriser les actions prometteuses déclinées par des projets territoriaux de santé
- être ressource pour les coordonnateurs sur des sujets/problématiques identifiés

Développer la base Inspir'actions

La base de fiches expériences Inspir'actions, lancée en décembre 2016, sera nourrie cette année d'une quarantaine de fiches. Elle est ouverte à l'ensemble des démarches de santé portées par les territoires.

Réaliser des dossiers ressources

Comme en 2017, Fabrique Territoires Santé élaborera deux Dossiers Ressources en 2018. Ils réunissent une dizaine d'Inspir'actions sur une problématique définie, assortis d'un état des lieux de la problématique et des stratégies d'actions locales, une sélection bibliographique, un historique du champ, des acteurs incontournables et des controverses en cours,

Deux dossiers thématiques seront proposés cette année,

- santé mentale et isolement social (juin 2018)
- santé environnementale et précarité (fin second semestre 2018)

Participer à des groupes de travail nationaux sur la capitalisation d'expériences

En 2018, Fabrique Territoires Santé poursuivra son implication dans le groupe de travail sur les actions prometteuses organisé par la FNES et la SFSP.

Produire une synthèse sur la fabrique des dynamiques territoriales de santé

Ce travail, qui s'appuie sur les contributions de nos partenaires en région et sur l'analyse des expériences capitalisées par la Fabrique. L'étude sur les 3 régions investiguées en 2017 sera consolidée et la région Grand Est sera ciblée.

Questionnaire sur la coordination des démarches territoriales de santé (CLS, CLSM, ASV) en partenariat avec le CCOMS.

2. Organiser des rencontres en région

La Fabrique Territoires Santé mettra en place au moins une journée de qualification en région, co-construite avec nos partenaires en région (CRPV, IREPS, ARS).

- Une journée est d'ores et déjà programmée en partenariat avec le CCOMS : une rencontre régionale de sensibilisation des acteurs en région aux problématiques de santé mentale dans les QPV. Elle se tiendra au 2^{ème} semestre 2018 dans le Grand Est, en partenariat avec l'ORIV.

Le public attendu : des coordonnateurs ASV/CLS/CLSM et projets territoriaux de santé, de chefs de projets politique de la ville, renouvellement urbain et santé dans les collectivités territoriales, des services de l'Etat (délégués du préfet, DDCS et DRJSCS), de membres de l'ARS et d'élus de collectivités territoriales concernées.

- Une journée sera co-organisée par Fabrique Territoires Santé et le Pôle Ressources 95 à partir du Dossier ressources Alimentation et territoires. Elle se tiendra dans le Val d'Oise en septembre 2018.

Public attendu : coordonnateurs, collectivités territoriales (santé, politique de la ville, Agenda 21, Cohésion sociale, affaires scolaires, DGS), bailleurs, GUP, professionnels de l'emploi (missions locales notamment), centres sociaux

3. Proposer un module de formation sur les projets territoriaux de santé à l'Université de santé publique de Besançon

En s'appuyant sur son expertise interne et sur ses partenaires, Fabrique Territoires Santé propose pour la 3^{ème} année un module pour se former à la stratégie et à la mise en œuvre de démarches territoriales de santé, et en particulier les contrats locaux de santé. Les objectifs pédagogiques sont de comprendre les enjeux de la territorialisation : évolution des politiques publiques, cadres juridiques actuels, dispositifs mobilisables (ASV, CLS, CLSM, EIS...) ; de maîtriser les étapes et la méthodologie d'un projet territorial de santé : stratégies globales d'intervention sur des problématiques complexes ; enfin, d'identifier, à travers leur variété, les critères des projets territoriaux de santé.

Une vingtaine de stagiaires participera à cette formation.

III. Faciliter l'accès à l'information et aux ressources nécessaires au fonctionnement des démarches territoriales de santé

1. Répondre aux sollicitations

Fabrique Territoires Santé est sollicitée par différentes instances (collectivités, agences, ministère, associations) pour des demandes d'information sur un spectre assez large (exemples d'actions locales sur des thématiques spécifiques, demande de mise en relation ou d'intervention, fonctionnement des ASV et CLS, cadres réglementaires).

2. Assurer et diffuser une veille documentaire et événementielle

Les ressources documentaires de l'association sont disponibles exclusivement en ligne sur son site internet. Celui-ci est alimenté par une veille informative effectuée par son équipe salariée et ses administrateurs en lien avec ses différents partenaires. Une attention particulière sera apportée à la publication et la diffusion des nouveaux cadres de référence en santé et en politique de la ville.

3. Refondre et renforcer les moyens de communication

Fabrique Territoires Santé s'appuie fortement sur son site Internet et sa newsletter mensuelle pour diffuser une information qualifiée à son réseau de contacts. En particulier, le site internet répond à plusieurs fonctions :

- produire des ressources nécessaires au fonctionnement des démarches territorialisées de santé (base documentaire et réglementaire et base d'expériences) ;
- agréger et diffuser des actualités en santé et politique de la ville (lois, publications, événements, appels d'offres ou à communications, offres d'emploi) ;
- améliorer la visibilité et la lisibilité des démarches locales de santé, en lien avec la capitalisation ;

- proposer des focus par région ou par thématiques sur les démarches, et sur les animations régionales, leurs actions ou actualités.

La mise à jour du site internet se poursuivra en 2018.

Une newsletter par mois sera diffusée en 2018 (excepté en août). Elle présente mensuellement une trentaine d'actualités (parutions, événements, appels à projets, offres d'emploi), ainsi que les actions de la Fabrique pendant le mois.

L'utilisation des réseaux sociaux (Twitter) sera elle aussi poursuivie.

4. Développer ses bases documentaires et de contacts

La base de données de Fabrique Territoires Santé comprend actuellement environ 1150 contacts qualifiés avec des entrées thématiques, territoriales et institutionnelles. Elle recense les acteurs des collectivités territoriales (santé, politique de la ville...), des services de l'État, des ARS, les associations de la promotion de la santé, des chercheurs. Elle sera complétée et actualisée en 2018.

Cette base de données servira à améliorer la diffusion – ciblée ou élargie – d'informations, à répondre aux sollicitations et orienter les demandeurs, et à favoriser la mise en réseau des acteurs. Elle n'est pas publique et constitue un outil de travail de l'association.